



Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS

Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département

CALVADOS

Canton

CAEN XVI

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six

Le 30 mars

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 24 mars 2026

Date d'affichage 24 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 32

Votants 33

Étaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Véronique BERGERON, Jean-Pierre BOUILLON, Sabahat AYDAR, Yann DRUET, Françoise DUPARC, Sylvain JOBEY, Céline GADONNA, Bernard MUSUALU, Justine PREVEL, Gérald RASOANAIVO, Christophe HEBERT, Claude L'HIRONDEL, Ayhan AYDAR, Sébastien LAGALLE, Caroline POITEVIN, Virginie DALY, Stéphanie FREMONT, Leslie AUBERT, Louise LEFEVRE, Didrik JANIN-HAMEL, Sonia CANTELOUP, Ludovic FORTIN, Jean-Claude ESTIENNE, Noëlle LE MAULF, Cédric EVANO et Clémence HEROUT **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Martial LEFEVRE a respectivement donné pouvoir à : Michel PATARD-LEGENDRE.

Absents excusés : Martial LEFEVRE.

Secrétaire de séance : Françoise DUPARC et Noëlle LE MAULF.

N° 2026-042 – DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CNAS)

Depuis les lois des 2 et 19 février 2007 relatives à la fonction publique territoriale, l'action sociale est un droit pour tous les agents territoriaux. Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales (CNAS) se tient à disposition des élus locaux pour les accompagner dans la mise en œuvre de cette loi.

Association loi 1901, le CNAS constitue donc un outil précieux pour les responsables des structures locales. Il leur propose en effet une offre complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales du personnel.

La Ville étant adhérente au CNAS et pour faire suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant, conformément aux articles 48 et 49 des statuts de ce comité.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-33 ;

VU les lois des 2 et 19 février 2007 relatives à la fonction publique territoriale ;

VU les statuts du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant appelés à représenter la Ville au sein du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** avec 7 abstentions (D.JANIN-HAMEL, S.CANTELOUP, L.FORTIN, J.C.ESTIENNE, N.LE MAULF, C.EVANO, C.HEROUT) :

DECIDE de procéder à l'élection des délégués appelés à représenter la Ville au sein du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales.

DESIGNE Monsieur Philippe GIRONDEL en qualité de délégué titulaire et Madame Martine LHERMENIER en qualité de délégué suppléant au sein du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales.

PRECISE qu'un délégué titulaire et un délégué suppléant devront être désignés au sein du personnel.

Ifs, le 30 mars 2026

Secrétaire de Séance,

Françoise DUPARC

Noëlle LE MAULF

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 11/04/2026
Affichée le : 11/04/2026

Acte à classer**2026-042**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-01T14-34-05.00 (MI268753352)**Identifiant unique de l'acte :** 014-211403415-20260401-2026-042-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** Désignation des délégués au sein du comité national
d'action sociale du personnel des collectivités territoriales
(cnas)**Date de décision :** 01/04/2026**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.4. Autres**Identifiant unique de l'acte antérieur**
:**Acte :** 2026-042.PDF**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 01/04/26 à 13:57

Par LELONG EMILIE**Transmis**

Date 01/04/26 à 14:34

Par LELONG EMILIE**Accusé de réception**

Date 01/04/26 à 14:41